



Compte-rendu du Comité Technique Spécial Départemental de rentrée Mercredi 4 septembre 2013

Ordre du jour :

- Mesures de rentrée 2013
- Questions diverses

Questions diverses posées par le SNUipp/FSU 17 :

- les frais de formation pour la préparation au diplôme de directeur d'Etablissement Spécialisé
- versement de la part modulable en ECLAIR

Présentation des nouveaux venus :

- Mme PILI, secrétaire générale de la DSDEN
- Mme PRELOIS, IEN à Jonzac

Le DASEN transmet les informations ministérielles :

Décret rythmes scolaires : Le calendrier de mise en place pour la rentrée 2014 est extrêmement serré. Les projets doivent être validés en CDEN le 20 décembre.

AVS (aide administrative) : Les recrutements sur les contrats aidés sont en cours. Pour le premier degré les 54 contrats seront recrutés par les IEN dans la semaine qui vient.

43 seront recrutés pour le second degré.

Pour l'ASH le flux annuels des notifications MDPH représente 243 postes. Une centaine de personnes doit être recrutée au cours de la semaine prochaine. Cela correspond aux 180 nouvelles notifications MDPH de mai et juin 2013. On va dépasser le millier de suivis individuels sur le département.

Les contrats des personnels (s'ils ne sont pas en fin de droits) seront renouvelés. Les ASSEDU bénéficieront d'un CDI.

La question de la formation de ces personnels est à l'ordre du jour.

Mesures de rentrée 2013 :

1. Le SNUipp17 interroge le DASEN au sujet de l'école maternelle de MIRAMBEAU qui accueille une classe TPS, se trouve en Zone de Revitalisation Rurale et dont l'effectif est de 80 élèves pour 3 classes. Pourquoi n'applique-t-on pas les seuils d'ouverture de l'Education Prioritaire ?

Le DASEN a appliqué ces seuils sur Saintes Jaurès qui est dans une Zone Urbaine sensible mais ce n'est pas généralisable. Pour les autres, les seuils de l'éducation prioritaire ne concerneraient que la classe de TPS.

2. L'école DESCARTES souffre des conséquences de la précédente rentrée. Les enfants ont été envoyés sur d'autres écoles. La dé-fusion n'a pas eu lieu pour éviter deux fermetures.
3. L'école de MESCHERS maternelle a signalé sa situation à la baisse juste avant la rentrée. Les familles se sont déplacées pendant l'été. On constate également une baisse sur l'élémentaire malgré une ouverture en juin.
4. En revanche, l'école maternelle de Meursac, qui bénéficie de nouveaux locaux, est en forte hausse.
5. L'école de Vénérand voit également une hausse de ses effectifs mais il n'y a pas de volonté ni de moyen d'ouverture. Un projet de RPI avec Le Douhet est à l'étude.
6. Le DASEN évoque l'école de La Couarde. Un RPI avec le Bois Plage ou une entente entre les deux communes permettrait de pallier à leurs difficultés mais c'est l'affaire des élus.
7. Le SNUipp17 insiste cependant sur la situation délicate des collègues et des élèves de cette école, dont les classes sont à triple niveau avec des effectifs chargés. Il évoque également le RPI Les Portes en Ré/St Clément des Baleines qui est dans une situation similaire.
8. Le SNUipp17 regrette fortement que le seuil d'ouverture en maternelle n'ait pas été revu à la baisse. Par exemple, les écoles maternelles d'Andilly , de Ste Soulle (Les trois prés et Usseau) ont des classes surchargées à la rentrée et on peut craindre sérieusement que les effectifs augmentent encore au cours de l'année scolaire.

Décisions arrêtées par le DASEN (voir aussi tableau)

4 retraits d'emplois et **12,5** créations ou re-créations (0.5 pour décharges de direction / augmentation du nombre de classes.)

3 fermetures en élémentaire à :

- Pont l'Abbé d'Arnoult
- La Rochelle Descartes
- Cercoux

1 fermeture non prévue en maternelle à :

- Meschers

9 ouvertures en élémentaire à :

- Jonzac, André Malraux
- Aigrefeuille
- Cravans (rpi)
- Dolus d'Oléron
- Bords (rpi concentré)
- Puilboreau
- Saintes, Roger Pérat
- Montpellier de Médillan (rpi)
- Villedoux

2 ouvertures en maternelle :

- Meursac
- L'Houmeau

L'Inspecteur d'Académie a décidé en plus de l'ouverture d'un demi-poste ASH à l'IME La Chrysalide à St Laurent de la Prée et de la création d'un demi-poste à l'IA pour la gestion et la formation des AVS. Ce dernier poste fera l'objet d'un appel à candidature.

Le SNUipp/FSU-CGT s'est abstenu pour cette carte de rentrée, considérant que, malheureusement, certaines écoles ne verront pas leurs conditions de travail et d'enseignement améliorées, notamment en maternelle où le seuil d'ouverture reste toujours trop élevé.

La CFDT et FO se sont abstenu aussi.

Le SE-UNSA a voté pour, en la qualifiant de bonne carte scolaire.

Questions diverses posées par le SNUipp/FSU 17 :

Le SNUipp17 demande à ce que les frais de formation pour la préparation au diplôme de directeur d'Etablissement Spécialisé de 5 collègues de SEGPA soient pris en charge par l'Education Nationale. En effet, ces collègues prennent en charge tous leurs frais sur leurs deniers personnels

L'administration s'en occupe.

Le SNUipp17 souhaite des informations sur **le versement de la part modulable en ECLAIR.**

Le DASEN attend la validation de ses propositions de répartition de cette prime par le recteur.

Le SNUipp17 redit son opposition à cette prime qui va à l'encontre du travail d'équipe indispensable en Education Prioritaire.

Le DASEN, partant en retraite, lève la séance et remercie les personnels administratifs, les représentants des personnels de l'Education Nationale pour tout le travail effectué ces dernières années.